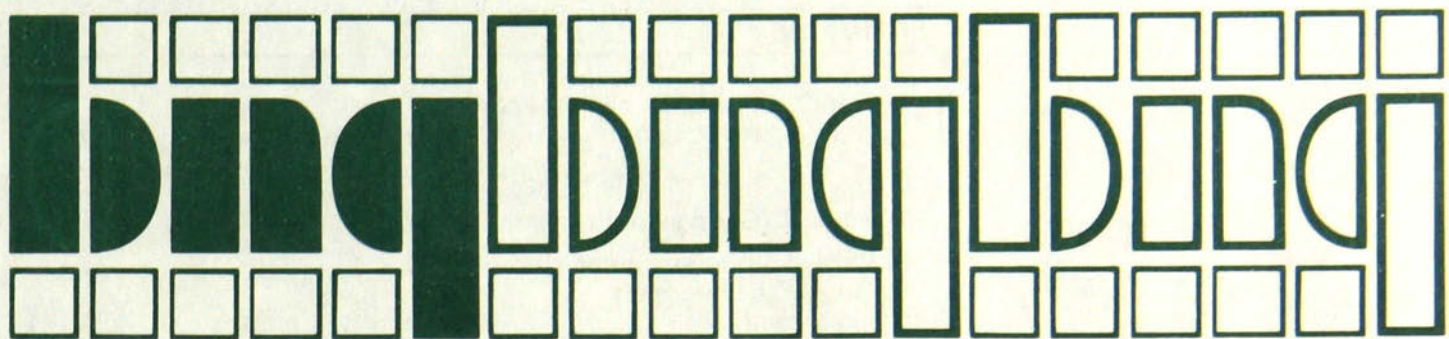




bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Vol. 9, No 2 — Juin 1975



Messieurs Denis Hordy, ministre des Affaires culturelles, Jean-Rémi Brault, conservateur en chef de la B N Q et Jacques Martin, c.a., secrétaire-trésorier de la FILM, à la Foire internationale du livre de Montréal.



Montréal — Vol. 9, No 2 — Juin 1975

DIRECTION
Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION
Roland Auger
Laurette Caron
Jacques Lafontaine

PHOTOGRAPHIE
Jacques King
(Service de microphotographie)

COLLABORATEURS
Hedwidge Asselin
Yvon-André Lacroix
Rosario de Varennes

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503
Dépôt légal — 2^{ième} trimestre 1975
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non
copyright, sur demande et mention de
l'auteur et de la source. Les artistes pu-
bliés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈ-
QUE NATIONALE DU QUÉBEC est
publié trimestriellement. Il est dis-
tribué gratuitement à titre person-
nel. On peut se le procurer en
adressant sa demande à la:
Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6, QUÉBEC

SOMMAIRE

- | | |
|--|---------------------|
| 1- Rencontre sur la bibliothéco-
nomie québécoise | Jean-Rémi Brault |
| 2- Direction: passé québécois | Colette Fortier |
| 3- Télécât /Coop se porte bien | Rosario de Varennes |
| 4- La Bibliothèque nationale du
Québec à l'heure de
l'informatique | Laurette Caron |
| 5- Organigramme,
«organigrouille» | Roland Auger |
| 6- Rappel aux chercheurs | Roland Auger |
| 7- Qui était John Lyman? | Hedwidge Asselin |
| 8- John Lyman et son oeuvre | Michèle Ouellette |
| 9- Que faites-vous <i>au juste</i> ? | Michèle Ouellette |
| 10- Télé-Ressources | Yvon-André Lacroix |

RENCONTRE SUR LA BIBLIOTHÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Depuis longtemps déjà, la colla-
boration, souvent volontaire, quel-
quefois imposée, s'est développée
entre les bibliothèques québécoi-
ses. La création de la Centrale des
bibliothèques, en 1964, illustre
cette volonté de collaborer. La mi-
se sur pied d'un Service des biblio-
thèques publiques, d'un Service
des bibliothèques d'enseignement,
d'un Sous-comité des bibliothè-
ques universitaires à la CREPUQ
et de maintes autres structures té-
moignent, chacune à leur façon,
d'une volonté sinon d'un désir
d'échanger, de s'entraider et de
partager.

Pourtant, ces structures elles-
mêmes ont développé, peu à peu,
un réel cloisonnement entre les di-

vers secteurs de bibliothèques et,
par voie de ricochet, entre les
membres de la profession. Des
actions parallèles, sinon divergen-
tes, ont été entreprises. Des con-
flits plus ou moins latents sont nés,
se sont développés, faute de se
connaître sans miroir déformant,
faute de se parler avec franchise
et véritable esprit professionnel.

C'est dans le contexte de cette
réflexion qu'une dizaine de biblio-
thécaires professionnels se ren-
contraient, à l'Université de Mont-
réal, le 25 novembre 1974, pour
procéder à un premier tour d'ho-
rizon sur « l'état de la bibliothé-
conomie québécoise ». Or, ils
constatèrent que, sans peut-être
souffrir de maladie chronique et

incurable, elle était devenue anémique, elle s'était affaiblie au milieu de luttes stériles. Ils constatèrent aussi que la bibliothéconomie québécoise manquait de cette solidarité et de cette unité de pensée qui seules assurent une réelle fécondité à une profession. Surtout, ils souhaitèrent que les membres de cette profession soient placés dans une situation qui favorise le dialogue véritable et fécond.

Et ils se donnèrent rendez-vous au Lac Beauport. Du 29 au 31 janvier 1975, ce groupe, élargi à 25 personnes, profitant du plein air, du calme et de l'éloignement des préoccupations quotidiennes, poursuivait et approfondissait la réflexion autour des thèmes essentiels à une plus grande fécondité professionnelle. Ainsi, ils prêtèrent une attention soutenue à la mise sur pied d'une super-structure au niveau de la bibliothéconomie québécoise. Même si elle reste à définir et à préciser, les personnes présentes souhaitèrent la création d'une « Commission nationale des bibliothèques du Québec », chargée de « coordonner les efforts et accroître l'efficacité et la rentabilité des services de documentation ».

Dans un deuxième temps, une étude sur les réseaux d'information documentaire les conduisit à recommander qu'ils se fusionnent en un seul pour une meilleure rentabilité. Par ailleurs, ils exprimèrent leur ferme volonté que « tout document de quelque bibliothèque que ce soit devienne immédiatement accessible à tout citoyen du Québec, indépendamment de sa condition sociale ou de son milieu géographique ». Et du même souffle, ils réclamèrent l'établissement de mécanismes de collaboration qui permettent la mise sur pied rapide de divers organismes de coordination sous forme de consortium des services. On peut penser, par exemple, à un entrepôt commun, à l'extension du réseau de PEBUQ, à l'extension du réseau des télécommunications, etc.

En troisième lieu, les personnes présentes étudièrent la nécessité absolue pour l'ASTED et la Corporation des bibliothécaires professionnels de coordonner leurs ac-

tions et de se concerter. Alors que celle-là se consacre au domaine des sciences et des techniques de la documentation, celle-ci doit s'efforcer de jouer vraiment un rôle positif et efficace dans la vie professionnelle du bibliothécaire, dans la défense de ses intérêts, dans la promotion de son statut. Il importe surtout qu'ils évitent de doubler leurs actions, qu'ils se partagent la solution des problèmes « en tenant compte de leur spécificité » et de leurs objectifs respectifs.

Ils étudièrent ensuite un certain nombre d'organismes ou institutions qui oeuvrent dans la bibliothéconomie québécoise. Il me plaît de mentionner que des membres de cette rencontre souhaitèrent « que le Ministère des Affaires culturelles fournisse à la Bibliothèque nationale du Québec les moyens d'étendre son action à la documentation audio-visuelle québécoise et modifie à cet égard les règlements de la loi concernant le dépôt légal ». Il était non moins agréable de les entendre déclarer la nécessité « que tout bibliothécaire personnellement et tout groupement et association de bibliothécaires appuient, par tous les moyens dont ils disposent, le projet de construction de la Bibliothèque nationale du Québec, afin de le concrétiser dans les plus brefs délais ». Ils réclamèrent également la possibilité d'un véritable dialogue avec la Commission des bibliothèques publiques.

Enfin, concernant la définition d'une politique d'édition et de diffusion bibliothéconomique au Québec, ils demandèrent « que les divers organismes concernés favorisent l'établissement d'un Centre de diffusion et de distribution des publications québécoises en bibliothéconomie et recherchent des moyens de regroupement au niveau de l'édition ».

On le voit, le souci de collaboration véritable est resté constant tout au long de ces réflexions communes et de ces délibérations. Quel sort l'avenir réserve-t-il à ces déclarations de principes et à ces recommandations? Bien malin qui pourrait faire des affirmations péremptoires. Une chose est certaine: une action a été amorcée,

une volonté de dialoguer est née. Et une décision irrévocable de poursuivre et l'action et le dialogue s'en dégage. Il est même possible, probable et souhaité que ce dialogue s'élargisse à l'ensemble de la profession et aboutisse à de véritables « États généraux de la bibliothéconomie québécoise ».

Jean-Rémi Brault
Conservateur en chef
Bibliothèque nationale du Québec

DIRECTION: PASSÉ QUÉBÉCOIS LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: À LA BARRE

À l'occasion de la Foire internationale du livre de Montréal (FILM), la Bibliothèque nationale du Québec provoque la curiosité du monde littéraire par une exposition de livres québécois rares et anciens. Cette exposition comportera environ cent cinquante volumes répertoriés dans *Le livre québécois 1764-1975*, dont la Bibliothèque nationale du Québec vient de publier une réédition.

La sélection présentée s'étale de 1764 à 1900. Cette suite de jalons dans l'aventure laborieuse de la publication ravive deux siècles du passé d'un petit peuple, dont les gestes, dès l'année qui a suivi la conquête, affirmaient une détermination de survie. L'itinéraire suggéré permet de reconstituer les sources de l'identité québécoise.

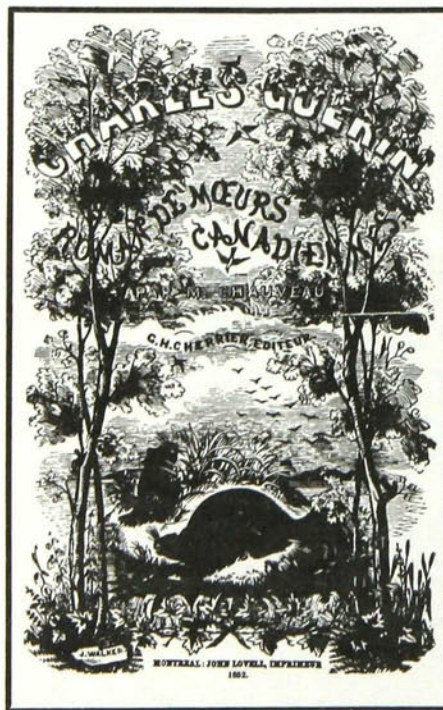
Alors que la FILM met en lumière les publications courantes dans les kiosques des différentes

maisons d'édition, l'exposition du laurentiana de la Bibliothèque nationale du Québec exhibera les témoins de notre évolution, notamment les tout premiers documents imprimés au Canada et même en Amérique du Nord.

Les critères posés pour le choix des spécimens exposés se ramènent à: publication au Québec, influence prépondérante, nombre proportionnel à la production totale pour une époque donnée.

Les volumes du XVIII^e siècle canadien s'offrent dans leur reliure d'époque. Quatre ou cinq thèmes principaux ressortent de cette époque, entre autres les lois et statuts de la Province de Québec. C'est une ordonnance du gouverneur Murray, publiée chez William Brown et Thomas Gilmore (un des premiers textes publiés par cette maison), l'Acte du timbre, l'Acte de Québec qui, en 1774, rétablissait les lois françaises, le traité de Paris imprimé chez l'éditeur Fleury Mesplets en 1783. Le second thème comporte les petits catéchismes, de Sens, de Québec, des livres de prières, dont un en montagnais. Une autre section regroupe des almanachs insolites, *La Gazette de Québec*. Enfin, on verra des oeuvres bizarres traduisant l'esprit d'alors: apologies, réquisitoires, mises en garde au nombre desquelles la dénonciation de la Révolution française pour les sujets britanniques. Il faut noter que les presses Mesplets, dont l'objectif était de propager l'esprit d'indépendance du Congrès américain, a, ironiquement, surtout vécu de l'édition religieuse.

Le contenu des ouvrages du XIX^e siècle marque, avec l'avènement de la spécialisation graduelle dans les diverses disciplines, un progrès sensible. Ainsi, on passe de l'almanach aux traités d'histoire structurés dont les auteurs les plus célèbres sont: Joseph-François Perreault (1832-36), François-Xavier Garneau (1845-52). En outre, on remarque l'édition des *Relations des Jésuites...* publié à Québec chez A. Côté en 1858 (sous les auspices du gouvernement canadien), et de monographies des héros de l'histoire: *Voyage de Jacques Cartier...* paru



(Photo: Service de microphotographie)

chez Tross en 1865, *Oeuvres de Champlain...* imprimé par G.E. Desbarats en 1870.

L'exposition comporte aussi quatre ou cinq analyses relatives aux patriotes de 1837, dont le rapport Durham. Il y a également un rapport sur l'émigration vers les États-Unis. En 1821 sortait des imprimeries James Brown les *Règles et réglemens...* Montréal, et plus tard, un écrit de Jacques Viger, premier maire de Montréal.

Le visiteur sera amusé par l'apparition des manuels de pédagogie, de religion, de philosophie, de grammaire, de géographie, de droit et de sciences naturelles. Il sera étonné de retrouver les premières histoires littéraires entremêlées avec les origines des trois grands genres littéraires: la poésie, avec Crémazie, Fréchette et de façon marginale: Louis Riel; le théâtre, avec Joseph Quesnel, dont le *Colas et Colinette* ayant été joué en 1790, avec Marchand dans *Les faux brillants*; le roman, avec *Les anciens canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé en 1863, avec *Jean-Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie en 1877, et enfin avec le thème de la déportation des Acadiens par Napoléon Bourassa, le père d'Henri, en 1866, et celui de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis par Honoré Beaugrand, en 1878. On verra également: *Pour la patrie*, de Jules-Paul Tardivel en 1895, *Charles Guérin* de P.-J.-O. Chauveau, et enfin *Les fiancés de 1812* de Joseph Doutre en 1844, de même que des oeuvres de Boucher de Boucherville et de Faucher de St-Maurice. On subodorera par surcroît, à travers ce périple, l'action de la Société historique de Montréal, de l'École littéraire de Montréal de même que les coordonnées de l'Institut canadien de Montréal.

Bref, la Bibliothèque nationale du Québec offre en quelque sorte un « chronogyre » pour remonter le passé québécois et en apprécier les aspects féconds que, malgré le progrès, nous avons traversés ou desquels nous sommes demeurés solidaires.

Colette Fortier

TÉLÉCAT. 4 COOP. SE PORTE BIEN, ou:

le point sur le Projet conjoint de télécatalogage en coopération des universités du Québec et de l'Ontario

par
Rosario de Varennes *

* M. de Varennes, adjoint au Directeur de la Bibliothèque de l'université Laval pour le traitement des ressources documentaires, est directeur du Groupe de travail « ad hoc » créé en juillet 1973 par le Sous-comité permanent des bibliothèques de la CREPUQ pour l'implantation au Québec d'un système de télécatalogage en coopération.

Références bibliographiques

¹ Coulombe, Victor, s.j. « Le télécatalogage ». *La formation du personnel des bibliothèques face aux exigences de la nouvelle décennie*. Rapport des travaux du 26^e congrès annuel de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (A.C.B.L.F.) tenu à Ottawa du 23 au 27 septembre 1970. Montréal, 1971, p. 95-103.

² de Varennes, Rosario. « Le projet conjoint de télécatalogage en coopération des universités du Québec et de l'Ontario (TÉLÉCAT.-COOP.) *Documentation et bibliothèques*, v. 20, no 2, juin 1974, p. 69-76.

³ de Varennes, Rosario. « Canadian Library Systems and Networks: — Their Planning and Development in La Belle Province ». *Canadian Library Systems and Networks. Their Planning and development*. Papers presented at a Symposium on library systems and networks at the Canadian Library Association Conference, Winnipeg, 25 June, 1974. Ottawa, Canadian library association, 1974, p. 22-29.

Plusieurs se souviendront de l'exposé de M. Victor Coulombe, s.j. sur le télécatalogage devant la Section des services techniques de l'ex-ACBLF lors du congrès annuel de 1970 à Ottawa¹. L'auteur commençait par une définition du sujet, insistant sur la dernière partie de cette définition: « le télécatalogage peut être réalisé suivant autant de modalités qu'il y a d'organismes », y voyant l'avantage principal de cette formule « sur toute autre forme de catalogage centralisé ». Et de s'exclamer: « Qui sait? Dans six ou dix ans la proposition actuelle sera peut-être devenue réalité... » Son espoir allait se concrétiser bien avant ces échéances avec la mise en train vers la fin de 1971 du Ohio College Library Center et au début de 1974 du Monograph Demonstration Project d'OULCS (Ontario Universities' Library Co-operative System), ce dernier, projet de télécatalogage en coopération auquel ont décidé de se joindre les universités québécoises membres de la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ)^{(2) (3)}.

Qu'en est-il de l'état d'avancement de ce projet après presque un an d'activités? Disons qu'il est assez encourageant de voir le chemin parcouru, en dépit de certains retards et malfonctionnements d'ordre technologique. En effet, les premiers terminaux à écran cathodique munis d'imprimante furent installés au cours de février 1974, le système fut déclaré en vigueur le 25 mars suivant, et les profils individualisés de sortie furent ajustés entre avril et septembre 1974; en résumé, depuis juin 1974 environ, nous avons effectivement en opération un réseau interprovincial bilingue de télécatalogage en coopération en mode conversationnel ou interactif, alimenté par une dizaine de participants, et qu'il s'agit maintenant de rentabiliser au mieux à mesure de son extension à d'autres usagers. Du côté québécois, l'extension au reste des membres de la CREPUQ, prévue d'abord à l'été puis fixée au 1^{er} décembre 1974 au rythme d'une addition par mois, ne s'est concrétisée qu'en février 1975 avec l'adjonction de l'Université de Montréal et de l'Université Concordia et doit se poursuivre par le branchement de l'Université de Sherbrooke au 1^{er} mars, de Bishop's University au 1^{er} avril et de la Bibliothèque nationale du Québec probablement en mai 1975.

Pour 1975-76, on estime la clientèle à une vingtaine de participants dans l'ensemble du réseau, soit: 8 universités ontariennes, 6 universités québécoises, 2 bibliothèques publiques ontariennes, 2 bibliothèques gouvernementales fédérales, la B.N.Q. et la Centrale des bibliothèques — il reste à établir un protocole d'entente entre la CREPUQ et le SGME du Ministère de l'éducation avant l'acceptation finale de cette dernière. À noter que la Bibliothèque nationale du Canada, d'abord observateur, n'a pas jugé bon pour le moment de devenir participant au projet tout en maintenant plusieurs liens indirects avec le système.

Pour en revenir à la rentabilité du système, disons qu'on s'est rendu compte, à l'usage et d'après les statistiques de coût et de pro-

SYNERGY

NEWSLETTER
OF
ONTARIO UNIVERSITIES LIBRARIES'
COOPERATIVE SYSTEM

vol. 1, no. 1 30. september. 1974

Communications within the frame-work of the various co-operative projects in the province has largely been left to the exchange of correspondence between the members of the projects. The

information must include both problems and failures, as well as solutions and successes.

This newsletter will attempt to assist in filling these needs. However, it cannot hope to succeed on the strength of input from the Office alone. Each Task Group Chairman must treat the newsletter as his or her personal means of communicating operating principles, progress reports, meeting agenda and schedules, and open questions to the other Group members. Each participant must consider this the logical forum for asking questions regarding operational problems or standards. In this way, we will see a growing insistent potential.

Extrait du bulletin

duction fournies automatiquement par le programme, de certaines déficiences: sous-utilisation des stations terminales; moyennes de coût et de rendement très variables (par exemple, coût temps-machine par titre oscillant de \$1.67 à \$17.23; temps d'emmagasinage en direct d'une notice variant de 4.6 à 57.9 minutes ou variation de 0.49 à 12.77 titres à l'heure); coût élevé de production des fiches sur l'imprimante graphique Xerox par rapport à celui sur imprimante à impact ou à chaîne de caractères, etc., etc.

Pour remédier à la situation, on eut recours à diverses tactiques: surveillance quotidienne des enregistrements du fichier collectif par une personne à plein temps durant quelques mois; visites systématiques à chaque institution participante (encore en cours) et rapports écrits sur chacune en vue de l'établissement d'un tableau comparatif; utilisation d'un courrier électronique interbibliothèque multidirectionnel par le truchement des écrans cathodiques; lancement d'un bulletin de nouvelles, « Synergy » (v. 1, no 1, 30 sep-

tembre 1974, no 2 en préparation); séances d'initiation particulières en plus des réunions intensives d'usagers; abandon d'un programme en direct de dépistage général (browser) et réduction de la mémoire active des fichiers aux transactions des huit dernières semaines par souci d'économie. Toutes ces manœuvres et bien d'autres auxquelles l'on songe devraient permettre l'élaboration au cours de l'an 2 d'une stratégie d'action susceptible de déboucher sur le meilleur équilibre coût/bénéfice du système, sans préjudice toutefois de certaines normes d'excellence auxquelles se sont ralliés tous les participants.

Concernant les problèmes d'ordre technologique, il faut signaler les défaillances du système consécutives aux difficultés d'ajustement de la programmation lors de l'addition répétée de partitions de mémoire, l'engorgement à la production des fiches qui a nécessité l'installation d'un deuxième couteau mécanique, les nombreux amendements au logiciel requis pour l'exécution de fonctions plus précises ou plus diversifiées, et surtout un retard considérable dans la mise au point du modèle final de périphérique prévu, le LEKTROMEDIA 112 L; en fait on vient tout juste de livrer le premier exemplaire viable. Ce contretemps a complètement bouleversé le calendrier d'implantation de la liaison multipoint en boucle prévue à la deuxième phase du projet-pilote initial, soit de juin à décembre 1974; présentement, il est plus réaliste de prévoir durant le premier trimestre de l'an 2 soit l'été 1975 la mise en place du nouveau mode de télécommunication impliquant une boucle au lieu de lignes séparées, une boîte de contrôle (LEK 312 cluster controller) pouvant supporter jusqu'à huit terminaux LEK 112 à chaque point de service et la transmission synchrone des données (message mode communication) à 240 caractères/seconde au lieu du transfert asynchrone (character mode communication) à 30 c./s. pratiqué actuellement.

À notre avis, c'est sous-entendre que l'expérience-pilote, bien que très éclairante jusqu'ici, ne sera vraiment concluante qu'en 1975-76. Toutefois, il faut retenir que l'an 1 se terminera sur un bilan très positif, à savoir: liaison interactive de tous les clients prévus; intégration du nouveau système dans les procédures normales d'opération des institutions participantes, sans qu'il soit nécessaire d'opérer en parallèle, et utilisation d'emblée des produits de sortie — une institution a même réussi à traiter ainsi la totalité de ses nouvelles acquisitions; mise à la disposition des usagers à mesure de leur parution et rétrospectivement des fichiers ordinolingues MARC américain, canadien et britannique, ce qui constituait au 17 février courant un fichier-source directement accessible de 422 401 notices dont 203 577 en mémoire active; développement d'un fichier collectif de 59 833 notices au 17 février, dont 19 938 en mémoire active et dont 22 % environ communes à plus d'un usager, ce qui implique une diminution dans la proportion de catalogage original de plusieurs institutions; enfin, disponibilité en version anglaise et française des manuels de base du système: normes minimales d'entrée, manuel de codification, manuel d'opération au terminal.

L'on s'affaire présentement à la préparation des prévisions budgétaires pour 1975-76 et l'on s'interroge sur la structure la plus appropriée pour la poursuite de cette entreprise collective, d'autant plus qu'est déjà amorcée la participation à d'autres projets coopératifs d'OULCS — périodiques, publications officielles, cartes géographiques — si bien qu'on peut d'ores et déjà parler d'un embryon tout au moins de système coopératif des bibliothèques universitaires du Québec, pour ne pas dire des bibliothèques tout court.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC À L'HEURE DE L'INFORMATIQUE

La Bibliothèque nationale du Québec possède sa Coordination de l'informatique depuis 3 ans environ. Celle-ci comprend 3 services: Analyse et programmation, Saisie des données et Exploitation des données.

La Bibliothèque se devait, de par son statut, d'explorer ce nouveau moyen de traitement de l'information. Le contraire aurait été marquer le pas, car toutes les autres grandes bibliothèques, tant nationales qu'universitaires ou collégiales se tournent vers l'informatique pour la compilation de leurs index, fichier autorité, fichier de lecteur, etc. Bon nombre de ces bibliothèques également, font partie de différents groupes ou réseaux. Chaque groupe possédant une banque des données, la bibliothèque participante peut faire l'échange de notices. La BNQ étant dépositaire du « Laurentiana » trouvera beaucoup d'avantages à faire partie d'un de ces groupes. En échange de ses notices du livre québécois, elle pourra probablement acquérir les notices du livre étranger, voire commander les jeux de fiches nécessaires, à l'ordinateur immédiatement.

Même si la BNQ possède sa Coordination de l'informatique depuis un certain temps déjà, ce n'est qu'en décembre qu'elle prit possession de ses premières « machines ». En effet, une semaine avant Noël, arriva le « Terminal » tant attendu. Celui-ci se compose de 4 pièces:

1- Un téléphone, permettant d'entrer en communication avec le Centre de traitement électronique des données (CTED) à Québec.

2- Un dactylographe avec écran cathodique permettant l'entrée des données.

3- Une imprimante, permettant

de reproduire immédiatement le contenu de l'écran.

4- Un Data Set (MODEM), relié au téléphone et à l'écran, permettant de transformer les caractères en impulsions électriques pour la transmission à l'ordinateur.

Depuis sa fondation et même sans « Terminal », la Coordination de l'informatique a tout de même plusieurs réalisations à son crédit. Au Service d'analyse et de programmation, il y a eu MAREQ 1, l'analyse du Service des entrées, du Bureau du dépôt légal, la préparation du programme pour l'Index 68-73 de la Bibliographie du Québec, du programme pour l'entrée sur ordinateur des statistiques du dépôt légal, etc.

À la Saisie des données, la principale tâche a consisté à codifier et dactylographier les 10 500 notices servant à la compilation de l'Index 68-73 de la Bibliographie du Québec; ensuite de vérifier le travail une fois entré sur ordinateur, d'effectuer les corrections, de contrôler ces mêmes corrections, etc. Comme l'ordinateur devait classer chaque entrée d'index, il a fallu lui signifier où commencer son classement. Car, à l'appareil il faut tout préciser... si l'entrée est auteur ou titre, ou rappel secondaire ou renvoi. Une fois qu'il l'enregistre par exemple, il sera toujours égal à lui-même et ne commettra jamais d'erreur; car il est faux de prétendre que « l'ordinateur s'est trompé! » C'est l'analyste, le programmeur ou le codificateur qui a fait une erreur; l'ordinateur, lui, n'a qu'obéi à ce mauvais commandement et rien d'autre. Par exemple, si pour le titre « Le rouge et le noir », je donne le code de classement 4 au lieu de 3 à l'ordinateur, celui-ci va commencer le classement à « o » au lieu de « r » et ce ne sera pas sa faute.

Pour l'index 68-73, il a fallu user de codes spéciaux car l'ordinateur manifeste certains petits caprices; entre autres celui de ne pas classer les chiffres romains. Ainsi pour le titre « Le XIX^e siècle » on a dû lui dire: Imprime ceci « Le XIX^e siècle » mais classe ceci « 19^e siècle ». Également pour les noms comme « Des Rochers », « Le Moyne » qu'on voulait classer avec leurs semblables écrits en un seul mot, on a dit: Imprime ceci « Des Rochers » mais classe ceci « Desrochers ». Ainsi, quand dans l'Index 68-73 de la Bibliographie du Québec vous verrez ces choses bien classées, (du moins je l'espère) vous saurez que c'est grâce à ce petit subterfuge qu'on a réussi à le faire.

La compilation de l'Index 68-73 s'est avérée un travail de longue haleine mais très intéressant. Faute de terminal, il a fallu passer par une compagnie commerciale, McLean Computer Graphics, pour l'entrée des notices sur bandes magnétiques; après quoi celles-ci furent envoyées à Québec au CTED pour être entrées sur l'ordinateur. Cette façon de procéder a été la cause de longs retards, d'innombrables délais qui ne se reproduiront plus maintenant que l'informatique possède son Terminal.

Les projets d'avenir sont nombreux à l'Informatique. Au printemps nous aurons probablement un autre terminal, lequel nous permettra de faire partie du groupes TELECAT / COOP. La compilation de l'Index 74 de la Bibliographie du Québec débutera très bientôt. Ensuite, il faudra penser à entrer directement sur ordinateur les notices de la Bibliographie du Québec mensuelle et même hebdomadaire. Il faut aussi établir un « Fichier autorité », compiler un « Index cinématographique », étudier la possibilité de mettre à la disposition des chercheurs le travail accompli au Bureau de la Bibliographie rétrospective.

Comme vous le voyez, le traitement de l'information par l'informatique se révèle une mine d'or, à peine exploitée, et qui n'est pas prête de se tarir.

Laurette L. Caron

Caprice de bougeotte! Plutôt rajustement utile. Au cours des récentes années, le ministère des Affaires culturelles du Québec a entrepris une restructuration complète de ses services. Elle s'est faite principalement à deux niveaux, celui des cadres ou des hauts fonctionnaires et celui de l'ensemble du personnel, niveaux qu'on a désignés sous les appellations de structures supérieures et structures inférieures.

Le remaniement en profondeur des structures inférieures a coïncidé, pour la Bibliothèque nationale, avec le réaménagement nécessaire de ses tâches et le regroupement de ses divers services en fonction de son évolution et de son expansion.

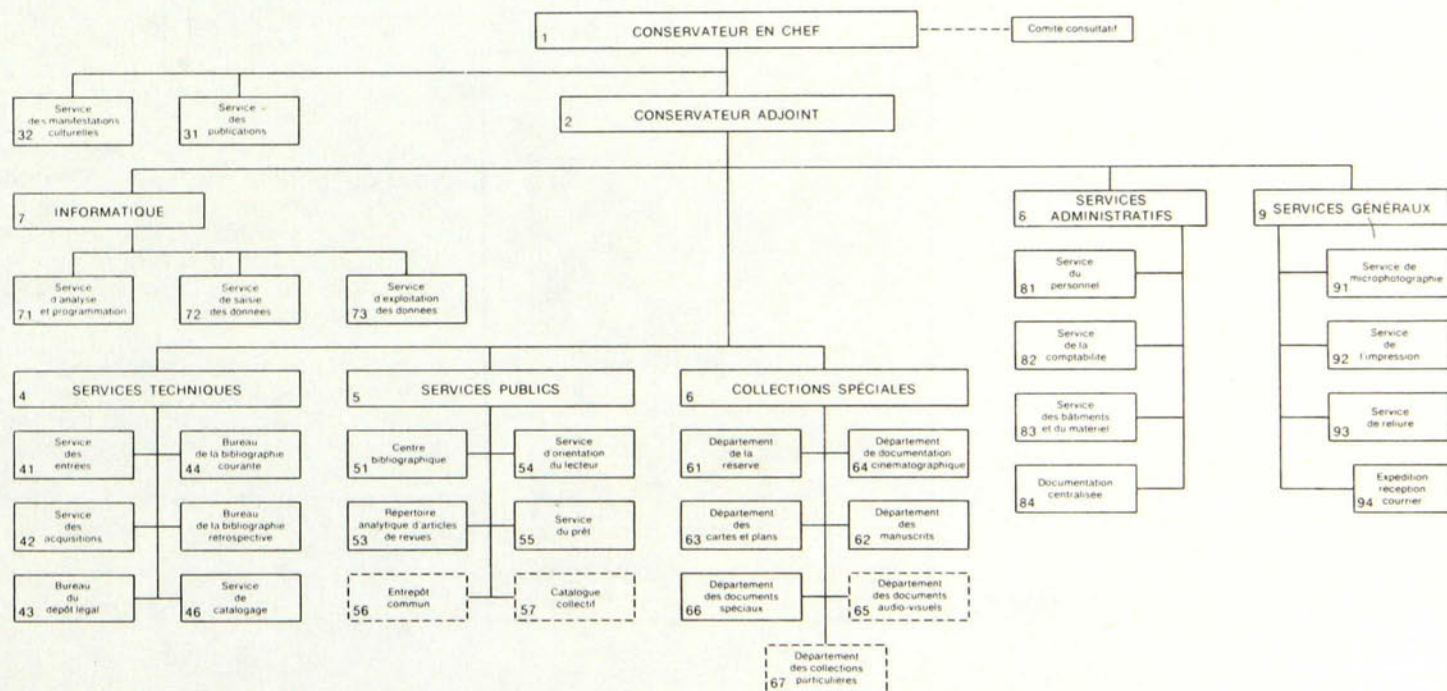
L'organigramme ci-joint illustre le réaménagement jugé opportun tant par la direction de la Bibliothèque nationale et par le Service du personnel au ministère que par les officiers de la Fonction publique à qui devait être soumise cette restructuration. Les changements majeurs, par rapport à la situation précédente, apparaissent à deux paliers. Le Conservateur en chef avait précédemment deux adjoints, l'un aux Services administratifs et l'autre aux Relations extérieures et au Secrétariat général.

ORGANIGRAMME « ORGANIGROUILLE »

Il est apparu que l'on devait donner une plus forte armature à la régie interne en la remettant pour une part importante sous la responsabilité immédiate de l'adjoint. Sous ce rapport, le Conservateur

serait dégagé de tâches astreignantes qui l'empêchaient d'assumer avec l'extérieur les fonctions de représentation qui sont les siennes surtout quand elles sont de nature décisionnelle et influencent l'orientation de la Bibliothèque nationale au niveau gouvernemental et sur le plan des institutions analogues aussi bien chez nous qu'à l'étranger. Certaines fonctions publicitaires comme les manifestations culturelles et les publications, déjà constituées en services sous un secrétariat général désormais aboli, ont été rattachées immédiatement au cabinet du Conservateur en chef.

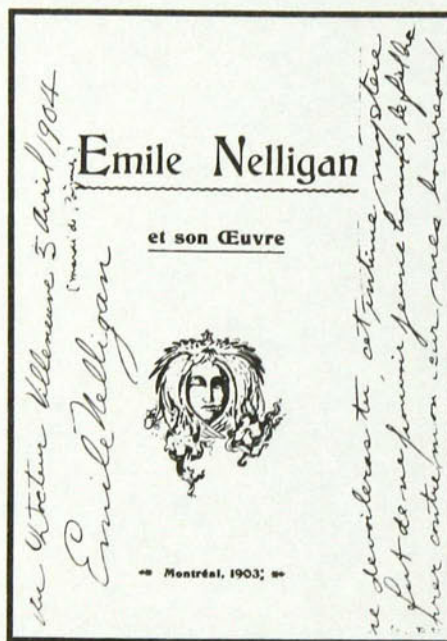
L'adjoint lui-même est appuyé de nouvelles structures: d'une part les Services administratifs dirigés par un attaché d'administration regroupent le Service du personnel, la comptabilité, la gestion des immeubles et de l'équipement puis la documentation centralisée, d'autre part, un autre attaché d'administration supervise les services généraux, la reprographie, les ateliers d'impression, la reliure, la réception et l'expédition. Cet ensemble de services, en deux groupes, dégage des tâches administratives, les coordinations réunissant les services, bureaux et départements de nature strictement bibliothéconomique.



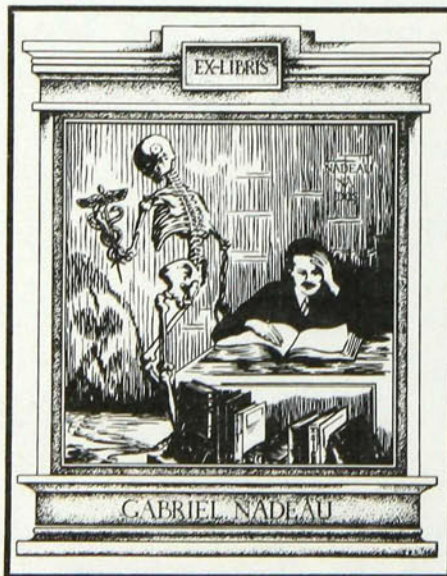
Dans l'état actuel des choses, nous sommes pourvus des mécanismes devant assurer un fonctionnement plus harmonieux et améliorer la qualité des services que la population du Québec peut attendre de sa Bibliothèque nationale.

Roland Auger

RAPPEL AUX CHERCHEURS



Dédicace d'Émile Nelligan
(Photo: Service de microphotographie)



Ex-libris de Gabriel Nadeau
(Photo: Service de microphotographie)

En novembre 1974, la Bibliothèque nationale du Québec entraît en possession de la Collection Gabriel Nadeau. Ce fonds, accumulé au cours des années par le Docteur Gabriel Nadeau, médecin d'origine québécoise, installé en Nouvelle-Angleterre depuis près de cinquante ans, comprend notamment les papiers Louis Dantin, manuscrits, correspondance, coupures de presse et ce qui restait de sa bibliothèque à sa mort, environ 600 volumes, un millier de dossiers et quelques 1600 pièces manuscrites, un fonds franco-américain (1200 volumes et plus de 500 dossiers), des notes sur l'histoire médicale au Québec et en Nouvelle-Angleterre (près de 500 dossiers) 80 ouvrages sur Riel et une certaine sur les noirs aux États-Unis.

Comptons de plus, près de 3 000 ouvrages d'intérêt général dont le tiers sont des Laurentiana et une centaine d'ouvrages rares et précieux. On retrouve de plus 15 microfils, 18 objets d'art dont 14 sculptures de Médard Bourgault.

Au total, quelques 3 800 dossiers constitués d'environ 175 000 pièces. La nombreuse correspondance qui s'y trouve est soumise naturellement à discrétion du vivant des correspondants ou des personnes concernées.

La BNQ se propose de préparer soigneusement une exposition des documents accessibles dans les prochains mois et d'assortir cette exposition d'une publication qui comprendrait une série d'articles sur les principaux éléments du fonds.

Roland Auger



QUI ÉTAIT JOHN LYMAN?

Scène des Bermudes
(Photo: Service de microphotographie)

Au moment où la Bibliothèque nationale du Québec me demande de préparer les papiers Lyman pour une publication, je ne connais de lui que son oeuvre peinte et le fait qu'il est le créateur de la Société d'art contemporain.

Lyman est un personnage discret et l'on méconnaît l'importance qu'il a eue dans l'évolution de la peinture québécoise. Trois spicilèges suivent sa carrière pas à pas et ce fut pour moi une trame de fond préparatoire à la lecture de son journal.

La lecture de Delacroix l'incite à écrire son journal, ce qu'il fait jusqu'en 1963. Les premières années, les entrées sont très nombreuses et nous le suivons dans sa vie européenne. Il décrit d'une façon vivante ce qu'il voit, qui il rencontre, ce qu'il lit. À son retour à Montréal, les entrées se font plus rares. Plus impliqué dans la vie artistique, plus agissant, ses commentaires se font plus théoriques et vers les années quarante, peu d'événements sont rapportés. Je fus un peu déçue car je m'attendais à faire des découvertes sur ces années essentielles de la peinture québécoise. Par exemple, Lyman ne mentionne Borduas qu'à une ou deux reprises et de façon brève, alors que l'on connaît leur relation et la rupture provoquée par Borduas. Et c'est à la lecture des coupures de presse que nous apprenons que Lyman crée deux associations: Le groupe des Peintres de l'Est et la Société d'Art contemporain. Cette dernière joue un rôle important dans la vie artistique montréalaise. Lyman en est le président de 1939 à 1945. Le docteur Paul Dumas, dans un article consacré à Lyman, publié dans le *Quartier Latin* du 16 décembre 1943, écrit ceci: « Cette dernière société a vu le

jour en 1939, sous l'impulsion personnelle de John Lyman auquel se sont joints les défenseurs de l'art vivant au Canada et des amateurs éclairés; il en est resté jusqu'à ce jour l'animateur dévoué autant que désintéressé. Cette société s'est consacrée à faire connaître et goûter au public canadien la peinture indépendante qui, fidèle aux traditions du passé, trouve son inspiration dans le coeur et l'esprit même de l'artiste, et non dans une pauvre copie de la réalité. Si dans les milieux officiels, l'académisme est devenu suspect à cause même de la vitalité grandissante de la peinture libre, c'est à la Société d'Art contemporain, et plus particulièrement à son Président, John Lyman que nous devons cette évolution salubre ». Cela recoupe ce qu'écrivait le peintre dans un de ses articles du *Montrealer* publié quelques années plus tôt, en octobre 1936: « Since the depths of the depression Montrealers have shown a livelier awareness of the modern currents of that particular branch of thought called painting. Perhaps opportunity had something to do with the matter, for previously very little living art was to be seen. By living art, I mean art that is a direct outgrowth of the life and thought of our own times rather than a pale dilution of some bygone convention ».

En effet, en mars 1936, John Lyman commence à écrire des critiques artistiques pour le *Montrealer* et il continue à le faire de façon irrégulière jusqu'en 1942. Ses articles portent sur les différentes expositions, sur les mouvements intellectuels et esthétiques parisiens de l'époque qu'il connaît à fond. Ils sont remarquables surtout par l'intérêt qu'il porte aux artistes canadiens et aux sujets traités par eux. Par ailleurs,

il ne manque pas de les replacer dans le courant mondial de l'époque. Sa culture et son éducation nord-américaine et européenne lui permettent un recul et une appréciation objective des oeuvres de ses contemporains. Et quel propos éclairé que celui recueilli par Guy Viau quelques vingt ans plus tard dans *Paroles de Peintre*, cahier d'essai no 2, janvier 1960: « L'abstrait est peut-être bien le langage de notre temps, d'une société qui vit dans la peur de se voir écrouler. C'est donc un geste de refus qui reflète la nervosité tendue de l'heure présente. Mais il ne faut jamais prophétiser en art. Il faut se rappeler que la tradition procède par coup de balancier. Chaque fois que les théoriciens ont prédit que l'art était lancé dans sa voie définitive, c'était signe que le mouvement tirait à sa fin. En grande partie, l'art abstrait est déjà académique, il se nourrit de sa propre chair. Je pense qu'il y aura toujours des esprits tournés vers la réalité extérieure. L'art est bien entendu, le reflet de la vie intérieure, mais comment juger de celle-ci autrement que par l'image qu'elle se fait de la vie extérieure? ».

Lyman était ce genre de personnage auquel aujourd'hui on reprocherait peut-être son élitisme, mais à cette époque « son point de vue cosmopolite et son goût des nouvelles conceptions » a beaucoup influencé les peintres québécois.

Hedwidge Asselin.

HEDWIDGE ASSELIN est recherchiste au près de la Commission des biens culturels du Québec. De plus, elle est inscrite en rédaction de thèse en philosophie à l'Université de Montréal.



Femme au repos
(Photo: Service de microphotographie)

JOHN LYMAN ET SON OEUVRE

Figure importante de la peinture canadienne, John Goodwin Lyman naît en 1886 à Biddeford, état du Maine. Toute son enfance se passe à Montréal, d'où il part en 1907 pour aller étudier à Paris avec Marcel Béroneau. Après quelques mois en architecture au Royal College of Art de Londres, il retourne en France et étudie avec Laurens à l'Académie Julian. Deux ans plus tard, il commence à travailler sous la direction de Henri Matisse: une expérience qui marquera toute son évolution artistique.

Sous cette influence, le principe essentiel de la peinture de Lyman, basé sur l'acceptation de la couleur pure alliée à un nouveau sentiment de la forme, commence à s'exprimer.

Les quatre toiles que Lyman présente en 1913 à l'Exposition du Printemps de l'Association des beaux-arts de Montréal affirment ce principe. Mais en trop violent contraste avec l'académisme alors en vogue chez nous, elles ne recueillent qu'une critique virulente.

Lyman quitte Montréal avant la fin de l'exposition. Jusqu'en 1931, il vit à l'étranger, principalement en France, en Espagne et en Afrique du Nord, mais aussi aux Bermudes. En 1927, il expose de nouveau à Montréal, en solo. Ses oeuvres sont accueillies cette fois plus poliment par une critique davantage familiarisée avec l'art expérimental.

En 1931, Lyman revient au Canada, cette fois pour s'y fixer. Dans les années qui suivent, ses vues se répandent peu à peu parmi des artistes tels Prudence Heward, Goodridge Roberts, Jack Humphrey. Un mouvement s'amorce, qui mènera en 1939 à la fondation de la Société d'art contemporain.

De 1948 à 1958, Lyman enseigne à l'université McGill, où il devient directeur du Département des beaux-arts. Enfin, il se retire à la Barbade, où il s'éteindra en 1967.

Une bonne part des dossiers personnels de l'artiste, accumulés au cours de sa longue carrière, sont parvenus à la Bibliothèque nationale de Québec. Afin de permettre une large diffusion de cette précieuse documentation, le Service de microphotographie en a réalisé une série de trois bobines de microfilm 35mm, intitulée *John Lyman et son oeuvre*.

Michèle Ouellette

NOUVEAU

La collection

JOHN LYMAN ET SON OEUVRE

est maintenant disponible

- Collection complète
- Microfilm 35mm
- Prix modique
- Facile à entreposer
- Disponibilité de la documentation en adressant à la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
Service de la microphotographie
1700, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K6

QUE FAITES-VOUS AU JUSTE?

Voilà l'interrogation qui suit habituellement l'énoncé du statut de bibliothécaire, en réponse à la question d'ouverture de bien des conversations, destinée à le situer socialement par rapport à la profession.

Un ami a trouvé, selon lui, la réponse idéale: exécution de tâches techniques dans une bibliothèque. En général, cette brillante répartie lui vaut en retour un regard meurtrier de l'interrogateur, persuadé d'être traité comme un idiot.

Pourtant, n'est-ce pas là ce que tout étudiant en bibliothécaire reçoit et se fait répéter trois ans durant comme définition du but de sa formation? D'ailleurs, que répondre d'autre à un profane? Comment oser s'embarquer dans les mille subtilités du jargon du métier, surtout pour expliciter ce qui se cache derrière des termes comme acquisitions, classification, catalogue?

Mais, au fait, que s'y cache-t-il? Quelle est la situation du bibliothécaire dans son travail, *au juste*? D'abord, considérant la proportion hommes-femmes dans le métier, inversons les règles et parlons au féminin. Donc, la bibliothécaire apparaît comme la nouvelle femme-orchestre du monde de la documentation.

Si on se fie aux commentaires des employeurs, ses mérites peuvent se vanter sensiblement dans les mêmes termes que ceux de la voiture économique tout-terrain dernier modèle: maniabilité, souplesse, robustesse, aisément adaptable pour de multiples usages. Même l'allure générale est aussi soignée et élégante que possible, considérant son principe conceptuel. Il ne lui manque guère qu'un peu de culture...

Technique: vase clos?

La bibliothécaire peut — et doit — souvent s'adapter à tout. Grandeur et servitude: ce tout peut aller des tâches du commis de bureau à la direction d'une petite bibliothèque ou d'un centre de documentation. C'est beaucoup. Est-ce

trop? Nous voilà certes bien loin des limites de la technique!

Mais, la bibliothécaire tient-elle tant que cela à rester cantonnée uniquement dans la technique? Question à se poser sérieusement. Car, l'embêtant du travail exclusivement technique réside très souvent dans l'absence totale de toute nécessité autre qu'une bonne maîtrise de la technique. Une fois qu'on y a atteint, la routine s'installe.. Voilà peut-être une fort bonne explication au double phénomène, chez les diplômées, du changement cyclique d'emploi et de la préférence marquée pour les petites bibliothèques. *L'Eldorado* de la bibliothécaire, c'est un poste au travail varié, comportant un minimum de possibilités au niveau de l'initiative et des responsabilités.

« Si les bibliothécaires(nes) veulent des postes de commande, qu'ils fassent l'université, comme tout le monde! ». Voilà qui déplace magistralement l'objet du débat! On remplace par un oiseau affrontement de diplômés une question touchant le potentiel humain. Est-ce que d'opter pour un cours de techniques plutôt que pour l'université signifie avoir moins d'initiative, être moins apte à prendre des décisions intelligentes? Technique équivaut-elle à insuffisance intellectuelle?

Une utilisation inadéquate

De toutes les possibilités de la bibliothécaire, le potentiel de l'individu est le plus tragiquement mal employé. Les bibliothécaires nagent dans les eaux troubles du sous ou sur-emploi de leurs capacités. Peu ou prou de juste milieu: être confinée à des tâches purement techniques, destinée à prendre conseil et à accomplir un travail dont même les méthodes sont élaborées sans elle. À l'opposé: « être en charge ». Cela signifie généralement: être seule pour tout le travail ou, à tout le moins, être la seule personne sur place ayant une formation correspondant au domaine d'activités. Par voie de conséquence, cela veut aussi dire: sur-saturation de tâches.

Quant aux chances d'avancement... D'un côté, devenir responsable de l'un des deux ou trois services reconnus comme pouvant être confiés à une bibliothécaire. De l'autre: comment aller plus haut quand on est au sommet? En un mot: zéro ou l'infini.

Gardons un silence discret sur un salaire qui l'est encore davantage, pour ne pas le qualifier de dérisoire en fonction de la scolarité.

Des paliers ratés

Tout cela mis ensemble, il faut reconnaître que la bibliothécaire se sent frustrée au niveau de trois importants paliers de motivation: humain, professionnel, pécunier.

En plus d'oeuvrer dans un domaine fort peu reconnu par l'opinion publique, ce qui influe déjà, par le ricochet du prestige, sur l'importance du salaire, la bibliothécaire a la malchance d'exercer une profession trop majoritairement féminine. Cela a des répercussions très profondes. Il n'est que de lire le *Rapport du « task force » sur l'égalité des chances à la Fonction publique du Québec*, datant de juin 1974, pour s'en convaincre. Mais, cette situation même a souvent une cause imputable à la femme: implication professionnelle insuffisante, voire inexistante.

La bibliothécaire n'échappe pas à la règle. Si elle déplore son sort, elle n'en attend pas moins de quelqu'un d'autre l'effort à fournir pour améliorer sa situation. Pour elle comme pour beaucoup, le travail n'est encore généralement qu'une étape entre le mariage puis les enfants. Quant aux bibliothécaires qui seraient disponibles pour travailler à l'amélioration du statut professionnel, elles préfèrent en majorité s'en laver les mains et cherchent l'épanouissement dans d'autres domaines, considérant trop volontiers la cause comme sans espoir. D'une manière comme de l'autre, le résultat reste le même: le travail est strictement considéré comme

moyen de substance. L'intérêt professionnel et par conséquent l'esprit de groupe sont à porter manquants au registre.

Un comité pour qui?

Il existe pourtant, depuis déjà trois ans, un Comité des bibliothécaires à l'Asted. En ce laps de temps si court, un travail considérable a déjà été abattu par une poignée de bibliothécaires et de bibliothécaires intéressés à leur sort.

Mais très peu de bibliothécaires sont membres de l'Asted. Les raisons avancées pour expliquer cette attitude entrent sous trois qualificatifs: sordide (« Les cotisations sont trop élevées! »); névrotique (complexe de persécution: « Il n'y a pas vraiment place pour nous dans l'Asted. Ayons notre Association. »); quémendeur (« Rien de tangible ne se fait. Quand l'Association pourra nous aider à obtenir de meilleurs salaires, on s'y inscrira! »).

Naturellement, avec un bel illogisme, personne ne semble réali-

ser que: 1- une association indépendante devrait, tout comme l'Asted, être à but non-lucratif. Par contre, à cause d'un potentiel de membres relativement restreint, les cotisations seraient presque obligatoirement plus élevées, afin d'assurer un capital de fonctionnement. 2- Asted signifie: Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. Les techniciennes y trouveront la place qu'elles s'y feront. 3- L'amélioration du niveau financier dans une profession passe d'abord par celle du statut professionnel. Or, il n'y a que les membres d'une profession qui puissent faire quelque chose pour eux-mêmes. C'est l'esprit de corps, la conscience de groupe qui compte.

Des preuves à donner

Malheureusement, les bibliothécaires ont encore à faire leurs preuves en ce sens... si jamais elles la font!

Voilà un doute peu réjouissant, quand on parle d'une jeune profession. Mais autant regarder la

vérité en face: il est grand temps que la bibliothécaire s'impose en tant que membre du monde de la documentation.

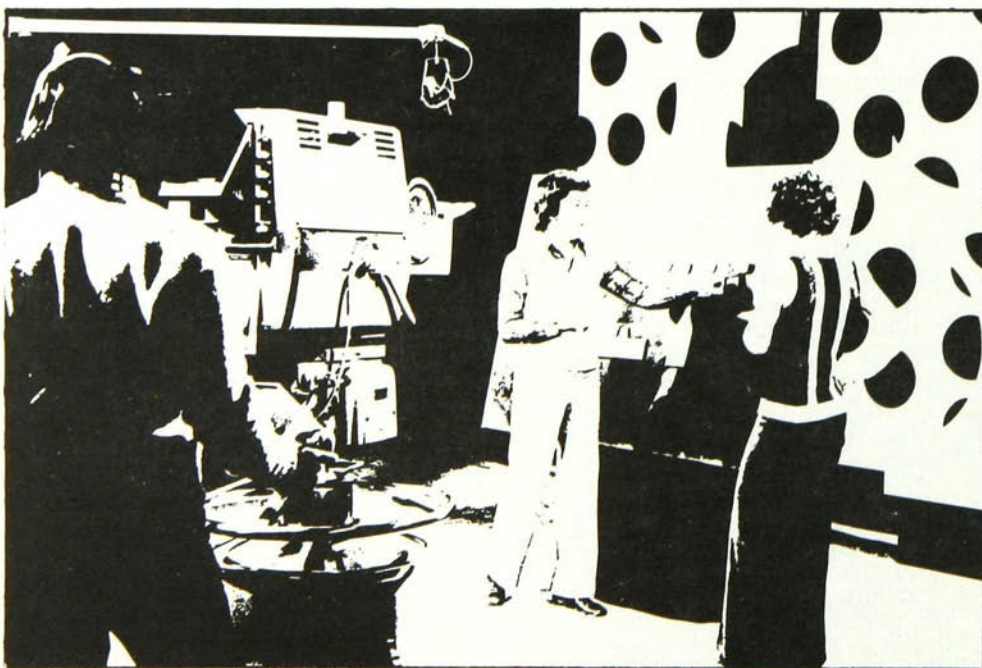
Déjà, le trop évident amorphisme actuel a été défavorablement remarqué. Ce propos sans illusions a été émis au conseil d'administration de l'Asted, après lecture du rapport des activités faites au comité des bibliothécaires au cours de l'année: « L'équipe en place accomplit un travail formidable. Malheureusement, il n'y a personne pour la seconder... ».

Triste réalité, dont les conséquences pourraient rapidement devenir très graves. Signe précurseur? Lorsqu'en janvier dernier eut lieu la Rencontre sur la bibliothéconomie québécoise, c'est à un bibliothécaire (professeur en bibliothécaire) qu'on a demandé de représenter les bibliothécaires...

Alors, que faites-vous, *au juste*?

Michèle Ouellette

TÉLÉ-RESSOURCES



Les deux animatrices de Télé-Ressources, Hélène Roy et André Jean

(Photo: courtoisie de Radio-Québec)

Télé-ressources¹ est née d'un projet soumis à Radio-Québec, en 1973, par des étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, sous la coordination de M. André Castonguay.² Mise à l'essai sous forme de « capsules » de trois minutes au printemps de 1974, cette émission de télévision est présentée le mardi soir, depuis septembre 1974. Une heure hebdomadaire de « référence télévisée » est donc diffusée sur les ondes de Radio-Québec à Montréal et à Québec (bandes U.H.F.), Chandler, Grande-Rivière, Val d'Or, Malartic, Rouyn-Noranda,

¹ Un numéro de la revue de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a été consacré à cette émission Télé-Ressources. Voir, *Argus*, Vol. 4, no 2, avril 1975.

² Voir à ce sujet *Projet d'émission de référence télévisée. Document no 1* (Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie, 1973, 53 p.).

TÉLÉ-RESSOURCES

suite

Mont Tremblant, Amos, Lebel-sur-Quévillon, Bagotville, Chibougamau, Victoriaville, Cap-de-la-Madeleine (par câblodistribution).

Télé-Ressources, c'est tout à la fois trois bibliothécaires professionnels, Claudette M. Bonin, Josée Harpin et Yvon-André Lacroix, et une équipe d'environ quinze spécialistes (réalisateur, script, scénariste, concepteur visuel, etc.) embauchés à temps plein. C'est la participation active de six bibliothèques publiques de la région de Montréal (La Salle, Laval, Montréal, Pointe-Claire, St-Léonard, Westmount). C'est la collaboration spéciale d'autres bibliothèques, dont la Bibliothèque nationale du Québec, de diverses institutions publiques et privées, librairies, etc. C'est aussi un potentiel de plus de trois millions de téléspectateurs québécois. C'est enfin entre 50 et 150 appels téléphoniques hebdomadaires.

L'une des tâches principales des trois bibliothécaires consiste précisément à interviewer tous ceux qui appellent et à prendre en notes leurs demandes de renseignements. Sans frais téléphoniques, n'importe qui peut téléphoner et poser une ou plusieurs question(s) dans tous les domaines des connaissances, à l'exclusion évidemment des interprétations médicales et légales. Ces appels sont reçus, le mardi soir entre 19 heures et 22 heures 30, alors que l'émission est elle-même diffusée en différé.

Le lendemain, l'équipe de production de Télé-Ressources se réunit pour ne retenir qu'une dizaine de questions choisies en fonction de leur intérêt général et québécois et selon la documentation imprimée, visuelle et sonore disponible. Aux trois bibliothécaires revient alors le soin de trouver les références imprimées, d'entrer en communication avec les bibliothèques participantes, d'effectuer le choix des ouvrages à remettre aux scénaristes et celui des documents à offrir au public et qui apparaîtront à l'écran. Il faut alors deux semaines pour préparer tout

ce qu'il faut (films, diapositives, interviews, livres, illustrations, graphiques, jeux de comédiens, etc.), pour présenter le produit fini, c'est-à-dire une heure de variétés encyclopédiques où tous les sujets peuvent être abordés sous forme de dossiers (12 à 15 minutes), de mini-dossiers (6 à 9 minutes) ou de sprints (2 minutes). Signalons qu'il n'y a aucun commanditaire sur les ondes de Radio-Québec et que 8 à 10 minutes de Télé-Ressources sont consacrées à parler des livres les plus pertinents en rapport avec chacun des sujets retenus, à présenter les différents services qu'offrent les bibliothèques publiques et les bibliothécaires professionnels du Québec.

En moins de trois jours de recherches, il faut que les trois bibliothécaires trouvent tout sur un sujet donné. La participation des bibliothèques publiques et d'un certain nombre de bibliothèques spécialisées est donc indispensable. C'est dans ce cadre que le conservateur de la Bibliothèque nationale du Québec, monsieur Jean-Rémi Brault, a accepté d'apporter la collaboration de l'institution qu'il dirige. Pour tous les sujets spécifiquement québécois, surtout en histoire du Québec, et les sujets relatifs au cinéma, les bibliothécaires de Télé-Ressources peuvent compter sur un appui total: emprunt pour 15 jours des livres récents, anciens, rares et précieux, des brochures, revues, manuscrits, gravures, photographies, etc... En histoire, de tels documents furent utilisés pour traiter des légendes indiennes du Québec, de l'histoire de la femme québécoise de 1920 à nos jours, du prêtre « apostat » Charles Chiniquy, des événements de 1837-1838 au Bas-Canada. La collection extraordinaire du Département de documentation cinématographique nous a également aidés plus d'une fois aussi bien pour dresser le profil de la profession de cascadeur, de la biographie de Marilyn Monroe et des Beatles que pour expliquer comment réaliser des dessins animés et du cinéma amateur. Le personnel proposé au

Service de la référence des différentes collections et celui du Service des entrées et du Bureau du dépôt légal, nous assistent régulièrement dans nos recherches.

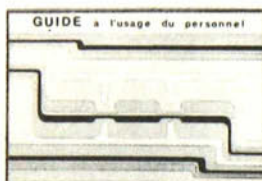
En s'impliquant ainsi au niveau social, la BNQ fait apprécier des richesses méconnues du grand public. Elle met à la disposition « visuelle » de milliers de Québécois des volumes qui sont d'abord et avant tout consultés sur place même. C'est là une manière privilégiée de rendre accessible une partie du patrimoine québécois que cette institution a pour but de conserver.

La BNQ est donc un maillon de la chaîne Télé-Ressources. Par cette concentration conjuguée d'éléments humains, matériels, techniques et pédagogiques, Télé-Ressources vise à éveiller la curiosité du public, susciter des questions, informer sur toutes les ressources documentaires, à donner aux Québécois le goût d'apprendre, de se documenter eux-mêmes et d'utiliser toutes les richesses des bibliothèques publiques gratuitement mises à leur disposition. Tous ces efforts pour présenter une image simple, nouvelle, agréable et captivante des bibliothèques constituent une expérience de télévision et de bibliothéconomie, à notre connaissance, unique au monde.

Yvon-André Lacroix

YVON-ANDRÉ LACROIX est bibliothécaire professionnel. Il est l'un des chercheurs de l'émission Télé-Ressources, à Radio-Québec, à Montréal.

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



GUIDE À L'USAGE DU PERSONNEL

Guide s'adressant d'abord aux nouveaux employés qui se joignent à l'équipe de la Bibliothèque nationale du Québec. Il leur permettra sans doute de se familiariser, plus rapidement avec le fonctionnement d'une institution déjà bien implantée et de s'intégrer dans le milieu souvent complexe du fonctionnarisme provincial. Diffusion restreinte.



LES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS NOUVELLE CULTURE

Document de travail présenté lors du Colloque d'écrivains de nouvelle culture. La bibliographie seule est l'oeuvre du Centre bibliographique. Les textes de présentation sont signés par leur auteur. Les biographies sont publiées telles que soumises par les écrivains concernés, ou tirées d'une de leurs publications.

Distribué gratuitement, sur demande, aux bibliothèques, maisons d'édition et centres de documentation.



LE LIVRE QUÉBÉCOIS 1764-1975

Catalogue publié à l'occasion de la Foire internationale du livre de Montréal. Ce choix d'un peu plus de cinq cents livres et brochures donne un aperçu de l'évolution du livre publié depuis les débuts de l'édition au Québec en 1764 jusqu'à nos jours.

Distribué gratuitement aux bibliothèques, librairies et institutions.



TABLE DE CLASSIFICATION F5000

Publication constituant la deuxième édition, revue et corrigée, d'un ouvrage déjà publié en 1969. De nombreuses modifications ont été apportées, aussi bien au niveau de la présentation et de l'ordonnance qu'à celui de la notation elle-même. C'est un document essentiel pour les bibliothécaires québécois qui utilisent le schéma de classification de la Library of Congress.

Distribuée gratuitement aux bibliothèques et centres de documentation.



CATALOGUE DES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DE DOCUMENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE 1974

Ouvrage offrant aux chercheurs l'essentiel des publications dans le monde sur le cinéma. On tâche d'y donner l'inventaire le plus complet possible des volumes, brochures, périodiques, microfilms, avec même les adresses des éditeurs. Un index des noms d'auteurs et des sujets complète cet instrument d'information et de référence qu'on croit être le plus complet à ce jour dans le domaine malgré les nombreux essais sectoriels présentés précédemment.

Distribué gratuitement, sur demande, aux organismes concernés et aux institutions.